

Université de Printemps



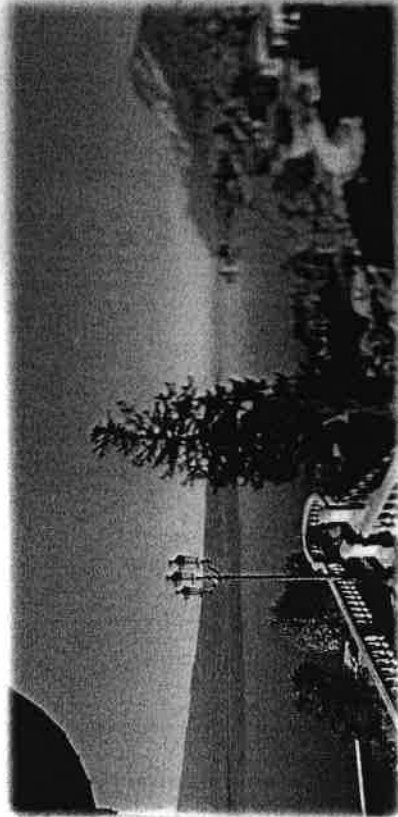
Jeudi 26 et Vendredi 27 Mai 2016

Le Palace De Menthon

74290 Menthon St-Bernard

Information : www.edara.fr m.charbon@edara.fr - 04 78 37 30 15

1 journée à 2 places (matinées) - Déjeuner sur place - Prise en charge possible FIF-PL www.fipl.fr / Actaliens www.actaliens.fr



20 rue Général DAYAN

69100 VILLEURBANNE

Pour toute information complémentaire, contactez **Marianne CHARBON** au 04 78 37 30 15 / m.charbon@edara.fr

**Laissez-vous tenter par notre
Université de Printemps que nous
organisons dans un lieu de Prestige
(spa, piscine) sur les bords du
lac d'Annecy.**

Jeudi 26 mai 2016

- Procédures Participatives
- Droit comparé des accidents corporels
- Vie professionnelle
- Droit des Sociétés et Droit des Sûretés

Vendredi 27 mai 2016

- Droit du Numérique
- Droit des Mineurs
- Droit de la Famille
- Droit Social
- Déontologie

**Autant de thèmes et de sujets d'actualité qui ne
manqueront pas de vous séduire !**

Jeudi 26 mai 2016

Journée Procédures Participatives

9h30 / 17h



Me Jean-François CARLOT

Aux frontières des Modes Amiables de Résolution des Différends et de la procédure judiciaire.

La Procédure Participative permet d'en cumuler les avantages, à savoir :

- Processus de négociation raisonnée en vue de la recherche d'une solution amiable par les parties conseillées et encadrées par leurs avocats.
- A défaut d'accord, possibilité de recourir au Juge sur la base des écritures et des pièces échangées au cours de la procédure participative.

Elle est un gage de rapidité et de fiabilité de la résolution du différend, ainsi que d'économie pour les parties, tout en concourant au maintien de leurs relations dans l'avenir.

Utilisable dans les contentieux « techniques », comme celui de l'indemnisation ou du Droit des Affaires, elle présente également de grands avantages dans des différends « sensibles », comme celui du Droit de la Famille ou du Travail.

Mal connue, et encore mal utilisée, la Procédure Participative préfigure ce qui sera bientôt la Justice du 21^e siècle.

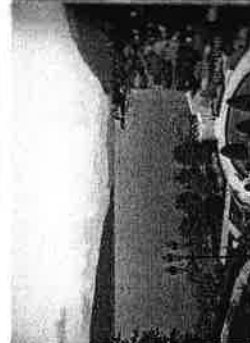
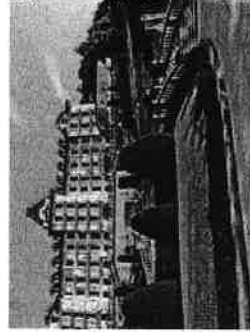
Me Julie BARON



Actualité jurisprudentielle et législative

- Etat des lieux
- Rédaction de la convention de procédure participative
- Place de la négociation raisonnée dans la procédure participative
- Issue de la convention de procédure participative

**Journée
220 €**



1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

Jeudi 26 mai 2016

Journée Droit Comparé des Accidents Corporels

9h30 / 17h



M Christophe QUETZEL-AMBRUNAZ



Pr Philippe BRUN

Cette formation a pour objet de porter un regard approfondi sur les aspects transfrontaliers et internationaux du droit des accidents de la circulation. Aux portes de l'Italie et de la Suisse, la région Rhône-Alpes est confrontée à des situations d'accidents transfrontaliers qui ne manquent pas de susciter des difficultés particulières, et qui justifient de prendre connaissance des systèmes italien et suisse d'indemnisation des accidents de la circulation et au-delà, des principaux dispositifs en vigueur à l'étranger.

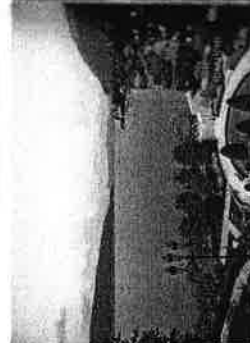
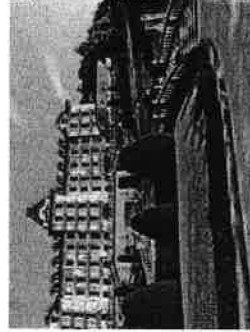
Programme sommaire :

- 1 - Questions transfrontalières. (détermination de la loi applicable)
 - L'assurance du véhicule
 - L'obligation d'assurance
 - L'effet de l'assurance
 - La réparation des préjudices consécutifs à un accident
 - L'obligation à la dette
 - La contribution à la dette et recours

2 - Questions de droit comparé. (droit substantiel)

- Les régimes d'indemnisation sans égard à la responsabilité
- Les régimes spéciaux de responsabilité
- L'application d'un régime de droit commun

**Journée
220 €**



1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

Jeudi 26 mai 2016

Journée Vie Professionnelle

9h30 / 17h

Mme Béatrice BOURBON

VB CONSULT



SAVOIR PRESENTER SON CABINET OU COMMENT CONSTRUIRE SA PLAQUETTE VERBALE

Les discours sont des outils essentiels dans le développement d'une clientèle et dans la vente de prestations.

Pourtant, ils sont peu connus, et, peu utilisés. Pour être efficaces, ils doivent respecter des trames très précises.

L'objectif de l'atelier consistera à découvrir les techniques de présentation, et, à apprendre comment construire des discours qui permettent de capter de nouveaux clients et de mieux vendre ses prestations

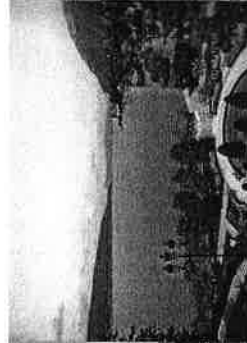
LA ROUE DU MANAGEMENT OU LE METIER D'AVOCAT-PATRON

Qu'il exerce seul ou en équipe, la réussite du cabinet exige de l'avocat-patron un énorme travail. En effet, véritable chef d'entreprise, il doit être sur tous les fronts!

Avocat, il produit le droit. Patron, il doit établir la stratégie, développer la clientèle, organiser les moyens de production, manager les hommes, contrôler et piloter l'activité.

L'objectif de l'atelier consiste à prendre connaissance de ce en quoi consiste le métier de patron dans un cabinet d'avocat, et, de découvrir quelques clés de succès.

Journée
220 €



1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

Jeudi 26 mai 2016

Journée Droit des Sociétés et Droit des Suretés

Actualité

9h30 / 17h

Me Yves REINHARD



M Nicolas BORGA



Toutes les disciplines juridiques évoluent, mais certaines un peu plus vite que les autres. C'est notamment le cas du droit de l'entreprise puisqu'il n'est pas une année sans que des textes d'importance n'interviennent, ce à quoi il faut ajouter naturellement une activité jurisprudentielle dense. Nous vous invitons à venir faire le point sur des évolutions marquantes de l'année écoulée, essentiellement en droit des sociétés, droit des entreprises en difficultés, droit des contrats commerciaux et droit commercial général.

Le programme sera ajusté en fonction de l'actualité la plus récente, mais seront en principe abordés :

- L'incidence en droit des affaires de l'ordonnance du 10 février 2016 réformant le droit des contrats.
- Les décrets du 28 décembre 2015 et du 4 janvier 2016, relatifs à l'information des salariés en cas de vente de leur entreprise et venant préciser les évolutions issues de la loi Macron.
- L'ordonnance du 10 septembre 2015 de simplification de la société anonyme.
- Une revue rapide de jurisprudence en droit des sociétés et en droit des entreprises en difficulté.

M Nicolas BORGA

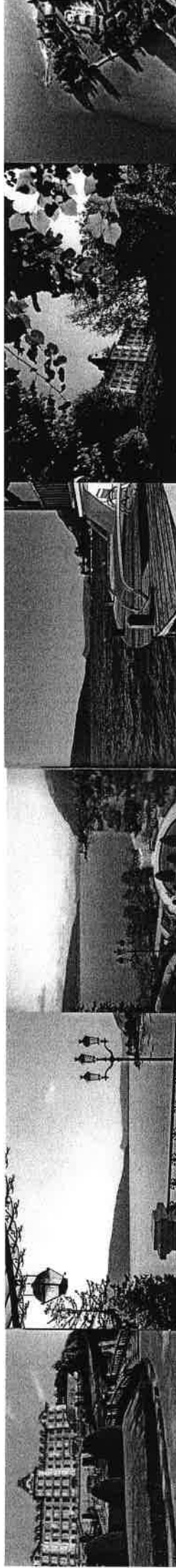


Le droit des sûretés ne cesse d'évoluer. Ce peut être sous l'effet de l'action du législateur, comme l'illustre la récente ordonnance du 29 janvier 2016 réformant le gage des stocks, ce peut être également au contact d'autres matières, notamment le droit des entreprises en difficulté. Nous vous invitons à faire le point sur les évolutions les plus importantes de la matière.

Seront particulièrement abordés les points d'actualité suivants:

- L'importante réforme du gage des stocks opérée par l'ordonnance du 29 janvier 2016.
- Le comportement à adopter pour un créancier face à l'insaisissabilité de la résidence principale du débiteur.
- Les dernières évolutions relatives aux différents dispositifs de protection de la caution.
- L'actualité jurisprudentielle relative aux droits des créanciers titulaires de sûretés réelles en cas d'ouverture d'une procédure collective.
- Le sort des sûretés consenties par des sociétés civiles ou des sociétés en nom collectif.

Journée
220 €



1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

Matin Droit du Numérique

Les tendances législatives, jurisprudentielles et contractuelles dans l'ère numérique



Me Nathalie BASTID

Cabinet Alain Bensoussan Selas

9h30 / 13h

Les dernières innovations technologiques dans le contexte de la révolution numérique entraînent des transformations et des résistances juridiques.

Me Nathalie Bastid du cabinet Alain Bensoussan Selas présentera les tendances législatives, jurisprudentielles et contractuelles dans l'ère numérique.

- Tendances réglementaires
 - Projet de loi pour une République numérique
 - Macron II
- Focus commerce électronique – parcours client
 - Structure d'une Home Page type
 - Catalogue et fiche produit
 - Tunnel de commande
 - Livraison
 - Exercice du droit de rétractation
 - Garantie
- Tendances jurisprudentielles
 - Responsabilité e-commerce
 - Droit du mél et du clic
 - Safe Harbor
- Tendances autorités de contrôle
 - Cnil
 - DGCCRF
 - ACPR
 - Concurrence
- Tendances technologiques
 - Nouvelles extensions
 - Voitures connectées
 - Drones

1/2 Journée
120 €

ou

Journée
220 €

Me Marie-Pierre DOMINJON



Après midi Droit des Mineurs

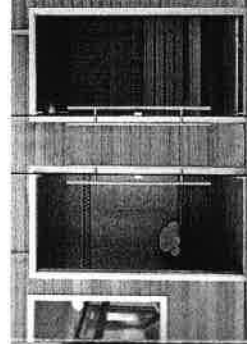
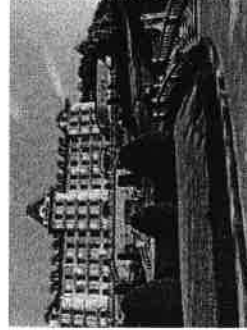
14h / 17h30

- La déontologie et les pratiques de l'avocat du mineur
- Audition de l'article 388-1 du code civil
 - assistance éducative
 - garde à vue et droit pénal
- Le point sur les dernières réformes et les projets de réformes
- Actualité jurisprudentielle
- Le mineur isolé étranger

1/2 Journée
120 €

ou

Journée
220 €



Vendredi 27 mai 2016

Journée Droit de la Famille

La problématique patrimoniale familiale du chef d'entreprise

9h30 / 17h



Pr. Sylvie FERRE ANDRE

1. La stratégie du choix et les contraintes du régime matrimonial

- A - Conserver son autonomie à l'entreprise
- B - Partager ses prérogatives de patrimoine familiale

2. La gestion des crises familiales

- A - Le sort de l'entreprise en droit du divorce
 - 1) La gestion et le sort des entreprises libérales
 - 2) La gestion et le sort des droits sociaux

- B - La rémunération du chef d'entreprise et le sort des fruits

- C - L'entreprise et la crise des partenaires Pacés

3. L'anticipation de la transmission

- A - Les contraintes et les avantages de la donation-partage

- B - Les libéralités complexes relatives à l'entreprise

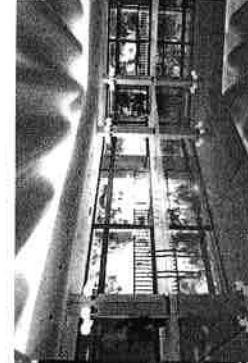
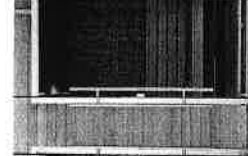
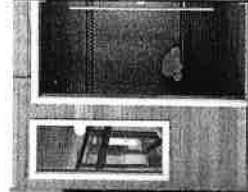
4. La succession du chef d'entreprise

- A - Diriger de l'au-delà : le mandat à effet posthume?

- B - Les contraintes liées à l'absence d'anticipation

- C - La fiscalité de la transmission à titre gratuit

Journée
220 €



1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

1 journée = 7 heures validées - Prise en charge possible FIF-PL / Actaliens

Vendredi 27 mai 2016

Journée Droit Social

9h30 / 17h30

Me Philippe CLEMENT et un panel d'intervenants

Le fait religieux dans l'entreprise

Actualité jurisprudentielle du droit social

Le programme détaillé de cette journée sera très prochainement mis en ligne sur le site de l'EDARA

Journée
220 €

Vendredi 27 mai 2016

Journée Déontologie

9h30 / 17h



Me Thierry WICKERS

- De l'intelligence artificielle
- Des nouveaux entrants et de l'économie des plateformes
- De la déréglementation
- De la pression des clients



Me Jean-Luc MEDINA

- Actualité de la déontologie



Me Denis DREYFUS

- Actualité de la déontologie pénale

**Journée
220 €**

Comment se rendre au Palace de Menthon

Chambéry 40 mn

Lyon 1h50

A41 Sortie Annecy Sud ou Annecy Nord
puis suivre direction Talloires

Grenoble 1h30

L'arrivée s'effectue à la gare TGV d'Annecy 10 km

(TGV direct Paris Annecy, tous les jours et toute l'année).

Transfert en Taxi

Transfert en bateau Taxi depuis Annecy.

Contacter la réception de l'hôtel pour les réservations de taxi
04.50.64.83.00

TGV de Paris Gare de Lyon direct : Service de bus pour
transfert : Station de départ Gare d'Annecy Quai Sud
jusqu'à Petit Port Chavoires puis accès en voiture ou taxi.

SNCF infos réservation (tél : 3635 / www.voyage-sncf.com)

665 Route des bains, 74290 Menthon St-Bernard

Tél. +33 (0)4 50 64 83 00

Fax +33 (0)4 50 64 83 81

reception@palacedementhon.fr



Jeudi 26 mai 2016

Au frontière des modes amiables de résolution des différends et la procédure judiciaires 9h30/17h Me Jean-François CARLOT / Me Julie BARON	26/05/2016	<input type="checkbox"/>
Journée droit compare des accidents corporels 9h30/17h Pr Philippe BRUN / M Christophe QUETZEL-AMBRUNAZ	26/05/2016	<input type="checkbox"/>
Savoir présenter son cabinet / La roue du management 9h30/17h Mme Béatrice BOURBON	26/05/2016	<input type="checkbox"/>
Droit des sociétés - Droit des sûretés 9h30/17h Me Yves REINHARD / M Nicolas BORGA	26/05/2016	<input type="checkbox"/>

Vendredi 27 mai 2016

Les tendances législatives, jurisprudentielles et contractuelles dans l'ère numérique 9h30/13h Me Nathalie BASTID	27/05/2016 1/2 Journée 120 €	<input type="checkbox"/>
Droit des mineurs 14h/17h30 Me Marie-Pierre DOMINJON	27/05/2016 1/2 Journée 120 €	<input type="checkbox"/>
La problématique familiale du chef d'entreprise 9h30/17h Pr Sylvie FERRE ANDRE	27/05/2016	<input type="checkbox"/>
Le fait religieux dans l'entreprise / Actualité jurisprudentielle 9h30/17h Me Philippe CLEMENT et un panel d'intervenants	27/05/2016	<input type="checkbox"/>
Journée déontologie 9h30/17h Me Thierry WCKERS / Me Jean-Luc MEDINA / Me Denis DREYFUS	27/05/2016	<input type="checkbox"/>

Informations personnelles

Journée 220€
Déjeuner sur place

- de 2 ans d'exercice : journée 150 € 1/2 journée 85 €

Nom : Prénom :

Nom de votre cabinet : Barreau de :

Adresse :

Téléphone : Mobile : Fax :

Email : Toque :

Prise en charge FIF-PL Avocat libéraux : télécharger la demande sur le site www.fifpl.fr - N° d'activité EDARA : 82690652069

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours
Inscription validée à réception du chèque - Places limitées - Possibilité de loger sur place

Pour toute information complémentaire, contactez Marianne CHARBON au 04 78 37 30 15 / m.charbon@edara.fr